Grand Lieu souhaite optimiser l'usage du foncier économique

Dans une logique de développement durable et raisonné, Grand Lieu cherche à rationnaliser et densifier l'usage du foncier économique.

Dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire soucieuse de préserver un équilibre entre espaces urbanisés, agricoles et naturels, il est aujourd'hui reconnu la nécessité de préserver, tant que possible, les espaces naturels et agricoles de toute urbanisation.

A cet effet, les Schémas de Cohérence Territoriaux (SCoT) ou encore les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) définissent les secteurs pouvant faire l'objet de nouvelles constructions. Dans le cadre de l'élaboration de ces documents, les services de l'État sont de plus en plus attentifs à limiter la consommation foncière d'espaces agricoles ou naturels. La récente **Loi Climat et Résilience** établit l'objectif **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** des sols d'ici 2050, et prévoit une consommation de terres pour les dix ans à venir qui sera limitée à la moitié de celle des dix années passées.

C'est pourquoi, à l'avenir, le développement économique des espaces périurbains pourrait être contraint par des questions foncières. **Cette optimisation du foncier économique passe notamment par la nécessité de pouvoir permettre l'urbanisation des parcelles non construites situées sur les parcs d'activités économiques**.

Dans cette démarche, chacun doit avoir une responsabilité en ne mobilisant pas des emprises foncières qui pourraient contribuer au développement économique de notre intercommunalité et à la création de nouveaux emplois.

Dans ce cadre, il est possible que des emprises foncières non valorisées vous appartenant puissent potentiellement accueillir une activité économique. Si tel était le cas, **sachez que le service Développement Économique de Grand Lieu Communauté est à votre disposition pour échanger sur ce sujet (desserte du terrain, prix de vente…)** ; et au besoin, vous mettre en relation avec des porteurs de projets susceptibles d'être intéressés par ce terrain.

N'hésitez pas à contacter le service Développement Economique au 02 51 70 91 11 pour plus d'informations.

Retour aux actualités